

CAN/ULC-S526-07
ULC S526

Le 28 septembre 2007

BULLETIN D'ACCRÉDITATION N° 2007-24

Destinataires : Clients répertoriés de la norme Dispositifs à signal visuel pour réseaux avertisseurs d'incendie, y compris les accessoires et autres parties intéressées
N^{os} de code de catégorie : UEJZC, UEESC

Objet : Troisième édition de la norme CAN/ULC-S526-07, Dispositifs à signal visuel pour réseaux avertisseurs d'incendie, y compris les accessoires

Le présent bulletin fait suite à notre Bulletin sur les normes 2007-08, daté du 15 mars 2007, annonçant la troisième édition de la norme **Dispositifs à signal visuel pour réseaux avertisseurs d'incendie, y compris les accessoires**.

Comme il a été indiqué dans le bulletin du mois de mars, les Laboratoires des assureurs du Canada ont adopté les dispositions de l'édition de la norme. Toutes nouvelles soumissions de **Dispositifs à signal visuel pour réseaux avertisseurs d'incendie, y compris les accessoires** feront l'objet d'une enquête conformément à ces exigences. Nous nous attendons à ce que toutes les inscriptions existantes satisfassent aux nouvelles exigences d'ici le 30 septembre 2009. Les Laboratoires des assureurs du Canada passent présentement en revue tous les produits actuellement inscrits, et demandent une vérification des installations de fabrication et un examen des produits pour vérifier leur conformité avec les normes de fabrication indiquées dans la présente édition de la norme.

Il peut parfois arriver que des clients choisissent de ne pas poursuivre la fabrication de leur produit certifié ULC une fois que les nouvelles exigences ou les exigences révisées sont en vigueur. Si nous concentrons nos efforts seulement sur la revue des dossiers des produits qui continueront à être certifiés ULC, cela vous permettra de réduire les coûts liés à cette revue. Pour s'assurer que nous sommes bien au fait de vos intentions, veuillez nous fournir l'information demandée sur le formulaire d'information sur la liste des produits relativement à la revue qui vous concerne au plus tard le 30 novembre 2007. Nous omettrons de la revue des dossiers tous les produits inscrits sur le formulaire d'information sur la liste des produits, et après la date d'entrée en vigueur, ces produits ne seront plus considérés comme étant certifiés ULC. Veuillez inclure votre autorisation pour que nous puissions mettre fin à la certification ULC des produits mentionnés ainsi que la date à laquelle vous souhaitez que cette certification prenne fin.



Pour faciliter la conformité à ces exigences, un sommaire des exigences a été mis au point. Cette liste, qui sera à la base de la revue et de l'examen du produit, ainsi que le Bulletin sur les normes 2007-08 sont inclus à titre de référence.

Veillez consulter notre site Web sur la revue des dossiers industriels à l'adresse <http://ifr.ul.com/> (ne pas inclure www dans l'adresse URL). De là, vous pouvez accéder à la Lettre importante qui donne de l'information sur notre processus de revue des dossiers industriels. De plus, les rubriques Information et calendrier et Sommaire des exigences relativement à des revues précises se trouvent à la gauche de l'écran. À l'aide de la fonction de recherche, vous pouvez rechercher ces documents par Mesure requise, Date de la lettre, Date d'entrée en vigueur ou Numéro du sujet.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-haut, veuillez communiquer avec M. Normand Breton, Ingénieur en chef, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61238, ou par courriel à l'adresse normand.breton@ca.ul.com.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

M. Normand Breton, ing.
Directeur des services électriques et Ingénieur en chef — Canada

